



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....15
Quorum.....8
Présents..... 11
Votants.....15
Procurations..... 4
Absent :..... 0

Date de la convocation : 04/09/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

Le 11 septembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de **Monsieur DAUMAS Jean-Michel, maire**

PRESENTS : Mesdames DAGUET Isabelle, JUANABERRIA Annie-Marie, MARTIN Kristel, PAUZAT Lauriane, VIALA Clio, Messieurs CESBRON Philippe, DAUMAS Jean-Michel, DESAGA Alain, JAMROZ Lionel, MARTIN Jean-Philippe, PAILLAT Gilles.

PROCURATIONS : Monsieur Damien QUATREFAGES a donné procuration à Monsieur PAILLAT Gilles, Monsieur Emmanuel LOFFICIAL a donné procuration à Monsieur Jean-Michel DAUMAS, Madame Naomi CAYSSIALS a donné procuration à Madame Kristel MARTIN, Monsieur Arnaud ANDRÉ a donné procuration à Monsieur Alain DESAGA.

SEANCE N° 9

DELIBERATION N° 1

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **DE DESIGNER** Madame Kristel MARTIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé*

*Le secrétaire de séance
Kristel MARTIN*

*Le Maire
Jean-Michel DAUMAS*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le14 SEP. 2026.....
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le14 SEP. 2026.....

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérécoeurs accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecoeurs.fr>.